



Les Agendas 21 scolaires De la ville de Colombes



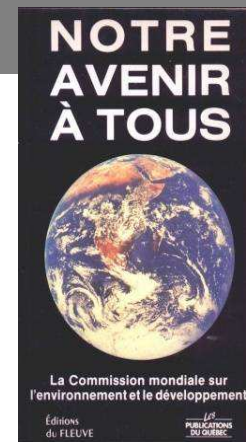
Le concept de développement durable

- **Le concept d'un « autre » développement**

« Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre les capacités des générations futures à répondre à leurs propres besoins ».

Gro Harlem Brundtland 1987
(Présidente de la Commission des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement)

Rapport Bruntland



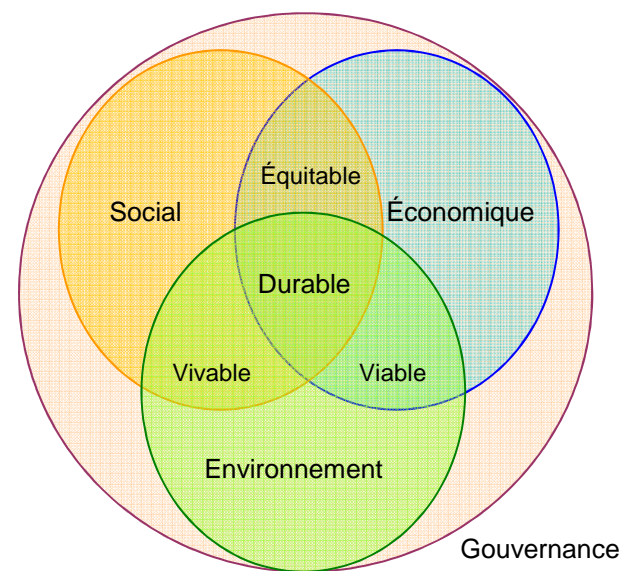
- **Les 3 piliers du développement durable**

Le développement durable repose sur 3 piliers qu'il convient de concilier :

- Économie
- Social
- Environnement

- **Les clés de sa mise en œuvre**

- Penser global, agir local
- Une solidarité vis à vis des générations futures et entre les territoires
- La participation de chacun



Une prise de conscience mondiale



Nations Unies

Accords internationaux et européens



Réglementation nationale



Agenda 21 local

- 1970 : Club de Rome. « croissance zéro »
- 1972 : Premier sommet de la terre Stockholm
- 1987 : Commission des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement → **Développement durable**
- 1992 : Sommet de la Terre à Rio → **Agenda 21**
- 1997 : Protocole de Kyoto
- 2002 : Sommet de la terre de Johannesburg
- 2012 : Sommet de la terre Rio + 20



L'Agenda 21 local est un **programme d'actions pour le 21^{ème} siècle**. Il définit les objectifs et les moyens de mise en œuvre du développement durable sur un territoire



L'Agenda 21 de Colombes, 5 thèmes, 14 objectifs et 25 actions



3 objectifs
5 actions

1

Transport
et
mobilité



2 objectifs
5 actions

2

Urbanisme
et habitat
durable



3 objectifs
6 actions

3

Cadre de
vie et
environnement



3 objectifs
3 actions

4

Economie
responsable
et durable



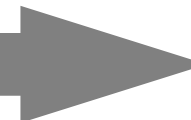
3 objectifs
6 actions

5

Territoire
et
solidarité



Adopté en CM en novembre 2009



L'éducation au Développement Durable

• Objectifs

→ **Enjeux pédagogiques** : acquérir des connaissances, apprendre à raisonner, se situer dans le monde

- Structurer des concepts : *espace, temps, ressources, écosystème, production, consommation, aménagement*

- Développer des méthodes et démarches : *enquêtes, recherche, mesure, démarche expérimentale, modélisation*

- et des attitudes : *esprit critique, initiative, décision, engagement, responsabilité, résolution de problème par l'action, implication dans la résolution de problème, coopération, solidarité*

→ **Enjeux sociétaux** : travailler sur les valeurs (respect, solidarité, responsabilité ...), apprendre à faire des choix, former de futurs écocitoyens en cohérence avec le socle commun

• Historique

→ 2 Circulaires : 2004 et 2007

→ 2009 : le DD = 3^{ème} objectif en matière d'enseignement de l'Education Nationale

- démarches de progrès continu impliquant l'ensemble des acteurs : les A21 scolaires

Action 20 de l'A21 local

Les Agendas 21 scolaires, historique et objectifs



- **Historique**

- Déclinaison des Agendas 21 à l'échelle d'une école
- Deux écoles pilotes :
 - 2009 : Marcel Pagnol
 - 2010 : Ambroise Paré B
- Un guide méthodologique
- Multiplication de la démarche (sur la base du volontariat)
 - 2011 : groupe scolaire Charles Péguy
 - 2012 : Henri Martin élémentaire
 - 2013 : groupe Léon Bourgeois, Hoche

- **Objectifs :**

- **Contribuer à l'atteinte des objectifs de l'A21 de la ville : déchets, CO2, biodiversité...**
 - Sensibiliser et éduquer **l'ensemble de la communauté scolaire** aux enjeux du développement durable par la mise en place d'actions concrètes sur l'école
 - Réduire l'impact environnemental du site
- **Répondre aux objectifs de l'Education Nationale**



Les Agendas 21 scolaires, 5 thèmes, un plan d'actions propre à chaque école



*Eco-
mobilité*

1

**Transport
et mobilité**

*Eco-
consom-
-mation*

2

**Alimentation
et déchets**

*Eco-
système*

3

**Biodiversité et
environnement**

*Eco-
construction*

4

**Eau, énergie et
bâtiments**

*Eco-
citoyenneté*

5

**Santé,
solidarité
et diversité
culturelle**

La méthodologie

un accompagnement des écoles par la MDD

De septembre à juin année n

A partir de septembre
année n + 1

Etape 1
Sensibilisation et
diagnostic

Officialisation du lancement
de la démarche par signature
d'une charte

Recueil par l'école et
traitement de données
chiffrées par la ville

Trois outils :
- Questionnaires complétés
par l'école
- Enquêtes menées par les
enfants
- Données transmises par les
services

Etape 2
Le programme d'actions

Constitution de groupes de
travail par thématique

Elaboration concertée du plan
d'actions

Rédaction de l'Agenda 21

Etape 3
Mise en œuvre des
actions

Présentation et diffusion

Suivi de la mise en œuvre
annuelle



Comité de pilotage

Le rôle de chacun

L'école : porte le projet

Fait vivre la démarche au quotidien dans l'école

Réalise le diagnostic de l'établissement avec les élèves et les différents acteurs de l'école

Participe aux groupes de travail pour la proposition d'actions et au comité de pilotage

Assure le suivi de la mise en œuvre du plan d'actions

Assure la communication auprès des parents et au sein de l'école

La ville : encadre et accompagne

Aide à la réalisation du diagnostic de l'établissement : fourniture des données techniques du bâti

Réalise la synthèse du diagnostic

Organise et participe à l'ensemble des réunions et groupes de travail


Etudie la faisabilité technique et financière des actions proposées

Assure le suivi de la mise en œuvre du plan d'actions et réalise les bilans annuels

Donne priorité à l'école en Agenda 21 scolaire pour la réalisation des travaux et les animations dispensées par ses services

La charte d'engagements

Charte d'engagements Agenda 21 scolaire



L'école _____, représentée par Monsieur/Madame _____, directeur/ directrice de l'établissement scolaire, s'engage dans le cadre de la démarche d'Agenda 21 scolaire :

- à inscrire cette démarche dans le projet d'école
- à concerter l'ensemble des acteurs de la communauté scolaire tout au long de l'élaboration du projet et dans la mise en place des actions qui en sont issues
- à mettre en place les différentes étapes nécessaires à l'élaboration du projet décrites dans le présent guide

La Ville de Colombes, représentée par _____ s'engage :

- à accompagner l'équipe pédagogique dans la mise en œuvre de l'Agenda 21 scolaire de l'établissement à travers sa Mission développement Durable
- à donner priorité à l'école en démarche d'Agenda 21 scolaire pour les demandes de travaux inscrites au cahier des écoles nécessaires à la mise en œuvre du plan d'actions
- à faire passer en priorité l'école en démarche d'Agenda 21 scolaire pour les animations dispensées par les différents services de la Ville (Animations proposées par les référents environnement, par le Centre Nature et la Coulée Verte, par le service Etudes/Déplacements...)

L'école _____ La Ville de Colombes
M. Mme _____

Engagements écoles

Engagements Ville de Colombes

Echanges et rencontres des autres écoles engagées

Exemple de réalisations

Eco-mobilité

- Garage à vélos et trottinettes
- Sorties scolaires en TC
- Sensibilisation sécurité routière



Eco-consommation

- Tri des déchets
- Réduction du gaspillage alimentaire
- Récup'art...



Eco-système

- Potager, prairie, mare, aménagements faune et flore



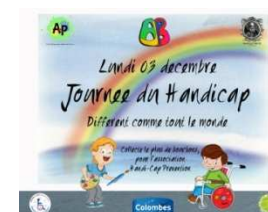
Eco-construction

- Affichage des éco-gestes
- Récupérations eau de pluie



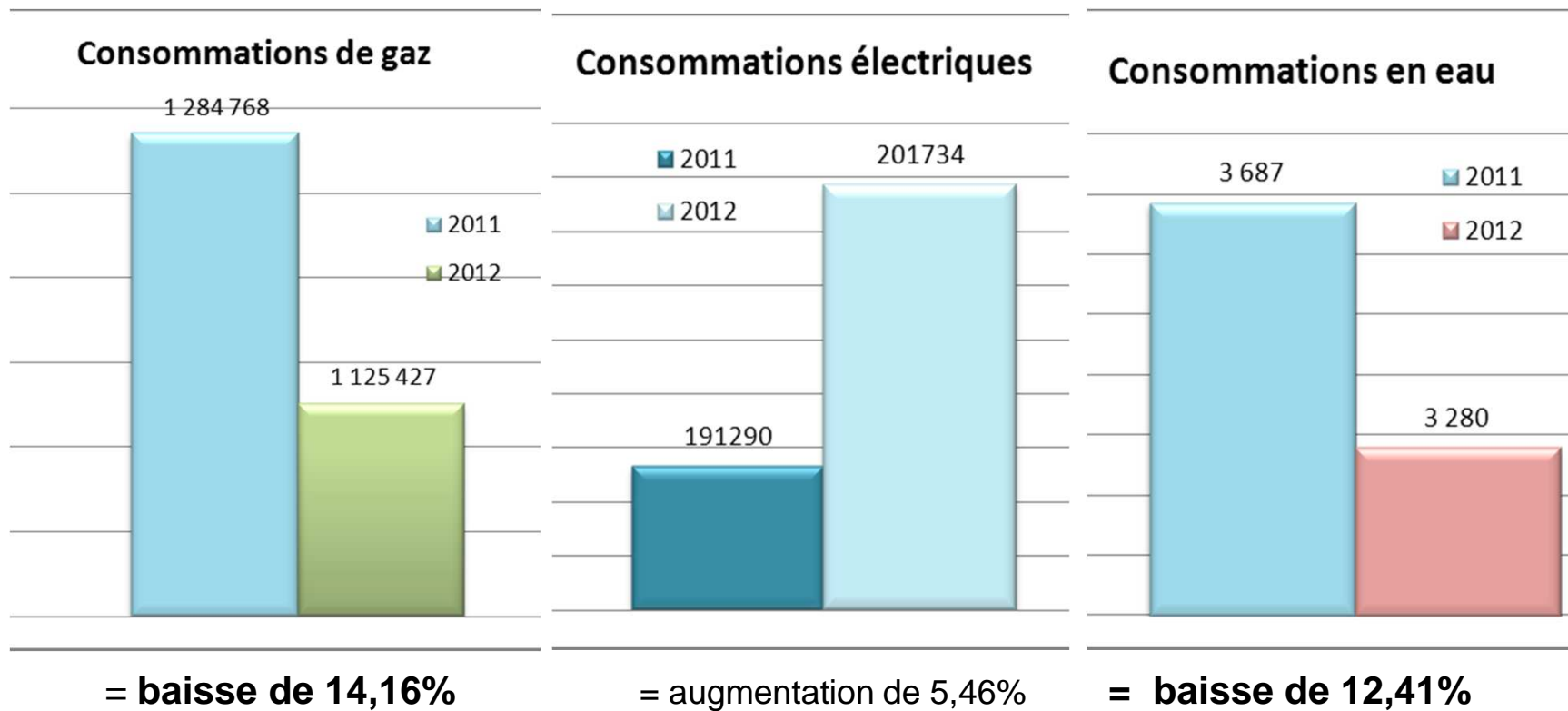
Eco-citoyenneté

- Travail sur le handicap
- Fête de l'école sur le thème des cultures du monde



Des résultats encourageants

Evolution des consommations énergétiques du groupe Charles Péguy en 1 an
 (kWh et m³)



Les atouts des Agendas 21 scolaires

Pour l'école

Une démarche de progrès continu en lien avec le territoire

Renforce le dialogue et le travail en équipe

Des actions qui donnent du sens aux enseignements disciplinaires et renforcent les dispositifs pédagogiques existants

Mise en cohérence de savoirs, savoir-être et savoir-faire

Une ouverture de l'école au partenariat local, national, international

Une valorisation de tous les acteurs de l'école et en particulier des élèves

Pour la ville

Des économies sur les consommations énergétiques et de consommables

La formation de futurs citoyens responsables

Une mise en cohérence entre les actions de la Ville et celles de l'école (cohérence avec l'Agenda 21 local)

Le respect de ses engagements en matière de développement durable

Merci de votre attention

